

ETAG

Rapport de la Comité de Direction

15 mai 2007

La position d'aujourd'hui

Les avantages tarifaires des Actionnaires Fondateurs ont été préservés pour le moment, même si ceci a requis que les actionnaires gardent suffisamment d'actions qualifiantes dans Eurotunnel PLC. Si l'Offre réussit et la Réorganisation a lieu comme prévu, ces actions qualifiantes constitueront un intérêt minoritaire dans une filiale de Groupe Eurotunnel SA détenu par elle à titre partiel.

En conséquence, ETAG envisage de continuer à surveiller l'intérêt de nos membres afin d'assurer que ce que nous avons gagné ne se trouve pas transgressé par la direction de Eurotunnel ou de GET SA, et nous essayerons de maintenir nos droits contractuels dans un avenir prévisible.

A l'heure actuelle nous comptons plus de 1000 membres ; chaque jour d'avantage se joignent à nous.

Fonds de Lutte

Nous avons reçu plus de réactions que nous en attendions, ce qui montre bien la force de sentiments de nos membres. Les contributions actuelles atteignent bien plus de £100.000.

Nous espérons ne pas avoir besoin de la deuxième contribution, que nous pensions au départ équivalente à la première.

L'éventualité de pouvoir jouir des polices d'assurance pour élever nos fonds de lutte au-delà de £1.000.000 nous a beaucoup renforcé dans notre position et nous devons tous remercier ceux qui ont offert leurs polices. Les polices seront tenues en réserve, et utilisées dès que nous en aurons besoin.

Si les membres ont parmi les termes de leurs polices d'assurance domestiques une assurance juridique pour les différends contractuels, nous leur demandons d'en fournir les détails s'ils ne l'ont pas encore fait. Plus de membres nous aurons avec protection assurée, plus de ressources nous aurons.

Les Autorités de Marché

Comme vous le savez, nos démarches ont eu pour résultat, des changements importants à la Note d'Opération qui fait partie du Prospectus de l'Offre ; et, plus récemment la lettre du 5 mai, adressée à tous les Actionnaires Fondateurs inscrits au registre anglais, et le report de la date limite de l'Offre au 21 mai.

Ce report est destiné à permettre de retirer leurs acceptations à ceux parmi les Actionnaires Fondateurs qui ont été induits en erreur par l'information fautive et trompeuse d'Eurotunnel.

Nous sommes toujours en discussion avec les autorités de marché afin de renforcer la protection des intérêts de nos membres, mais nous sommes toujours contraints à ne pas vous en donner les détails ; cependant, nous espérons être en mesure de vous les communiquer dans un très proche avenir.

L'Affaire Juridique

Les avocats de l'ETAG, S.J.Berwin, sont en discussions avec les avocats d'Eurotunnel, Freshfields.

La force du soutien que nous avons et notre habilité à acquérir une représentation juridique sérieuse a contribué à l'obtention de notre position actuelle.

Nous avons aujourd'hui reçu une communication émanant de Freshfields qui renforce le contenu de la lettre du PDG du 5 mai adressée à tous les Actionnaires Fondateurs anglais, confirmant qu'il n'y a pas d'intention **actuelle** de mettre fin à nos avantages tarifaires. Ceci représente une preuve fondamentale, au cas où la société voudrait se montrer difficile à l'avenir, et nous envisageons une stratégie juridique qui prend en compte ces lettres.

Nous avons également approché les représentants auprès du Tribunal de Commerce de Paris et l'AMF pour demander l'application du Plan de Sauvegarde, qui indique clairement que les avantages tarifaires devraient continuer pour ceux qui apportent leurs actions à l'Offre.

Réservations Navettes

On continuera à accepter des réservations navettes aux tarifs préférentiels de la façon habituelle.

Cependant, les réservations après le 30 novembre ne sont pas acceptées ; tel était le cas dans les années précédentes. La société vérifie l'éligibilité, le 1 novembre, et retire les droits pour ceux qui ne sont plus qualifiés.

La lettre de Freshfields confirme que si vous continuez à avoir les actions requises le 1 novembre, vous pourrez continuer de faire les réservations pour le futur de la façon habituelle.